



**NATIONS  
UNIES**

**HSP/EB.2023/15\***



**ONU-HABITAT**

**Programme  
des Nations Unies pour  
les établissements humains**

Distr. générale  
19 septembre 2023

Français  
Original : anglais

---

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies  
pour les établissements humains**  
**Troisième session de 2023**  
Nairobi, 28–30 novembre 2023  
Point 8 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Plan d'établissement du plan stratégique d'ONU-Habitat  
pour la période 2026–2029**

## **Rapport de la Directrice exécutive sur les préparatifs en vue de l'établissement du plan stratégique pour la période 2026–2029\*\*\***

### **I. Introduction**

1. À sa deuxième session tenue en juin 2023, l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (Assemblée d'ONU-Habitat), dans sa décision 2/1, a décidé de prolonger jusqu'en 2025 le plan stratégique pour la période 2020–2023, de sorte qu'il couvre la période 2020–2025, afin d'aligner le cycle de planification du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) sur le processus d'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Dans cette décision, l'Assemblée d'ONU-Habitat a également prié la Directrice exécutive, en consultation avec le Conseil exécutif, d'entamer les préparatifs en vue de l'élaboration du plan stratégique pour la période 2026–2029.
2. À cette même session, l'Assemblée d'ONU-Habitat, dans sa décision 2/2, a décidé d'ajourner sa deuxième session ordinaire et de la reprendre pour une durée de deux jours, les 29 et 30 mai 2025, afin d'aligner le cycle de planification d'ONU-Habitat sur le processus d'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, et également décidé d'examiner le plan stratégique pour la période 2026–2029 au titre de l'ordre du jour provisoire de la reprise de sa deuxième session en 2025.
3. Conformément à ce qui précède et dans le cadre des préparatifs, des orientations et un plan proposés pour l'établissement du projet de plan stratégique pour la période 2026–2029 sont décrits en détail ci-après afin que le Conseil exécutif les examine.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (13 novembre 2023).

\*\* HSP/EB.2023/10.

\*\*\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

## II. Considérations relatives au plan stratégique pour la période 2026–2029

4. Le plan stratégique 2026–2029 sera élaboré selon une approche ouverte et inclusive, au moyen d'un processus consultatif que la Directrice exécutive mènera en s'inspirant des dispositions pertinentes du règlement intérieur, en particulier l'alinéa f) de l'article 20 du règlement intérieur de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
5. L'élaboration du prochain plan stratégique s'appuiera sur des enseignements retenus et des recommandations provenant de consultations, d'examens et d'évaluations, notamment :
  - a) L'examen à mi-parcours du plan stratégique d'ONU-Habitat, actuellement réalisé par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI), un rapport final devant être prêt pour mars 2024 ;
  - b) L'évaluation du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN), dont le début est prévu fin 2023 et qui doit être réalisée par l'Allemagne et l'Espagne ;
  - c) Des consultations approfondies avec les États Membres, les entités du système des Nations Unies pour le développement, le personnel d'ONU-Habitat et des partenaires au sujet des enseignements tirés concernant l'élaboration du dernier plan stratégique, sa teneur et les modalités requises pour appuyer sa mise en œuvre.
6. Le plan stratégique pour la période 2026–2029 sera élaboré au moyen de données factuelles plus solides. Des données empiriques seront recueillies à partir de rapports de recherche et de rapports sur les tendances observées, comme les rapports quadriennaux du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes soumis à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social, le rapport de synthèse sur l'objectif de développement durable 11 « Rescuing SDG 11 for a resilient urban planet » (Secourir l'objectif de développement durable 11 pour une planète urbaine résiliente), soumis au secrétariat de coordination de la Division des objectifs de développement durable du Département des affaires économiques et sociales et présenté au Forum politique de haut niveau en juillet 2023, et le World Cities Report<sup>1</sup> (Rapport sur les villes dans le monde). Des données seront également collectées au moyen du cadre mondial de suivi des zones urbaines et des informations partagées par les États Membres et les parties prenantes sur la Plateforme du Programme pour les villes et les idées et contributions novatrices apportées par les parties prenantes et les partenaires lors du Forum urbain mondial et dans le cadre d'autres plateformes de sensibilisation seront aussi prises en compte.
7. Le plan stratégique 2026–2029 sera conçu de manière à appuyer également l'application de toutes les résolutions adoptées à la deuxième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat (juin 2023) ainsi que des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.
8. Le plan tiendra également compte de la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies sur le développement urbain durable, adoptée par le Conseil des chefs de secrétariat, des résultats de la réunion de haut niveau sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, convoquée par le Président de l'Assemblée générale en avril 2022, du Programme commun du Secrétaire général, des résultats du Sommet sur les objectifs de développement durable (septembre 2024) et du Sommet de l'avenir (septembre 2025) ainsi que d'éléments pertinents de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties.
9. Le plan suivra des principes de gestion axés sur les résultats et une approche fondée sur les connaissances. Il comprendra également des orientations concrètes sur la manière d'améliorer le suivi de l'exécution et de l'impact des projets et l'établissement de rapports à ce sujet.
10. Comme demandé par le Conseil exécutif au paragraphe 4 de sa décision 2021/6, un plan financier sera préparé, parallèlement à l'élaboration du plan stratégique 2026–2029, conformément à la méthode et à la présentation utilisées pour préparer le projet de plan financier de l'actuel plan stratégique (2020–2025), aux fins d'examen par le Conseil exécutif.
11. En outre, sur la base d'évaluations pertinentes et parallèlement à l'élaboration du plan stratégique, des propositions seront formulées concernant la manière d'améliorer encore la structure institutionnelle d'ONU-Habitat afin de mieux appuyer la mise en œuvre du prochain plan stratégique, compte tenue de la mise en place d'un autre modèle évolutif pour le budget d'ONU-Habitat.

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://unhabitat.org/wcr/>

### III. Feuille de route

12. Le calendrier proposé pour le processus d'élaboration du plan stratégique pour la période 2026–2029 est le suivant :

- a) Septembre 2023 : création d'une équipe spéciale interne chargée de l'élaboration du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2026–2029 ;
  - b) Octobre 2023 : débats menés et orientations préliminaires fournies par le groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives du Conseil exécutif concernant la feuille de route proposée pour l'élaboration du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2026–2029 ;
  - c) Troisième session du Conseil exécutif en novembre 2023 : présentation et examen des orientations et de la feuille de route proposées pour l'élaboration du plan stratégique pour la période 2026–2029, suivis de débats sur le sujet ;
  - d) Première session du Conseil exécutif en 2024 : présentation des principales conclusions et recommandations du BSCI à l'issue de son évaluation du plan stratégique pour la période 2020–2023, ainsi que de l'ébauche proposée pour le projet de plan stratégique pour la période 2026–2029 ;
  - e) Consultations continues avec le groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives concernant le projet de plan stratégique pour la période 2026–2029 ;
  - f) Deuxième session du Conseil exécutif en novembre 2024 : présentation et examen du projet de plan stratégique 2026–2029, suivis de débats sur le sujet, des recommandations pouvant être formulées par le Conseil exécutif à l'intention de l'Assemblée afin que celle-ci les approuve à la reprise de sa deuxième session en 2025 ;
  - g) Si nécessaire, consultations supplémentaires avec le groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives concernant le projet de plan stratégique pour la période 2026–2029 afin de tenir compte des recommandations formulées par le Conseil exécutif à sa deuxième session de 2024 ;
  - h) Première session du Conseil exécutif en mars 2025 : présentation et examen du plan financier. Adoption finale du projet de plan stratégique 2026–2029 par le Conseil exécutif pour examen et approbation par l'Assemblée en mai 2025 ;
  - i) Mai 2025 : présentation du projet au Comité des représentants permanents dans le cadre de ses préparatifs pour la reprise de la deuxième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat, parmi les différents textes de l'Assemblée devant être approuvés par le Comité ;
  - j) Reprise de la deuxième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat en mai 2025 : présentation, examen et approbation du plan stratégique pour la période 2026–2029 ;
  - k) Deuxième session du Conseil exécutif en novembre 2025 : présentation, examen et approbation du cadre de résultats, du plan financier, de la stratégie de mobilisation des ressources ainsi que des mécanismes de suivi et de communication d'informations du plan stratégique pour la période 2026–2029.
-